



Morne-à-l'Eau,
Ville durable



Commune de Morne à l'Eau

Région et Département Guadeloupe

06 JUIN 2016

Communiqué

Le Maire de la Ville de Morne-à-l'Eau, Monsieur Philipson FRANCFORT, informe l'ensemble de ses administrés et pétitionnaires de l'évolution des formulaires administratifs réglementés ou CERFA en matière d'urbanisme : *les permis de construire, les permis d'aménager, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de démolir, ...*

Par conséquent, il invite les pétitionnaires à se rapprocher du pôle urbanisme aux services techniques ou à télécharger les nouveaux formulaires sur le site du service-public.fr

Le Maire



Philipson FRANCFORT